

# Aspects juridiques d'une transmission d'entreprise: retour aux fondamentaux

---

20 avril 2016 (Lausanne, journée entière)

---

- La préparation de l'entreprise à la vente et la due diligence
- Les garanties contractuelles
- Les aspects fiscaux (due diligence; conséquences fiscales lors d'une transmission d'entreprise; fiscalité en cas de succession)
- La planification successorale
- Les litiges en lien avec la transmission d'entreprise



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Public visé

Dirigeants et propriétaires d'entreprises, investisseurs, fiduciaires, avocats, consultants.

## Contexte et problématique

La transmission d'entreprises est un thème qui demeure au centre de l'actualité, notamment en raison du nombre important de PME actives dans la région lémanique.

L'objectif de ce séminaire est de revenir aux fondamentaux de la transmission d'entreprises: le séminaire s'intéressera ainsi aux principales problématiques juridiques (en abordant également certains aspects fiscaux) lors de la transmission d'une entreprise, ainsi qu'à la conduite des négociations d'un processus de reprise. Une attention particulière sera également portée aux éventuels litiges pouvant résulter d'une transmission d'entreprises et la façon de les prévenir.

## Objectifs

L'objectif de ce séminaire d'une journée est de fournir aux participants, qu'ils soient entrepreneurs ou conseillers, les éléments commerciaux, juridiques et fiscaux à connaître pour organiser efficacement la vente ou la transmission d'une entreprise.

Les participants quitteront le séminaire en ayant reçu et assimilé un grand nombre d'informations concrètes et directement utilisables.

## Thèmes

Les thèmes suivants seront abordés durant ce séminaire:

- La préparation de l'entreprise à la vente et la due diligence
- Les garanties contractuelles
- Les aspects fiscaux (due diligence; conséquences fiscales lors d'une transmission d'entreprise; fiscalité en cas de succession)
- La planification successorale
- Les litiges en lien avec la transmission d'entreprise

## Méthode

Exposés centrés sur des problématiques concrètes avec des propositions de solutions.

## Responsables du séminaire

**Frédéric Rochat**, docteur en droit, avocat, LL.M. (Columbia University), associé au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

**Alexandre Gachet**, LL.M. (Genève), avocat au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

## Conférenciers

**Jean-Philippe Bindschedler**, MSc HEC, expert-comptable diplômé, expert-fiscal diplômé, US CPA, managing partner au sein de Valorem Tax

**Antoine Eigenmann**, docteur en droit, avocat, Professeur titulaire à l'Université de Fribourg, spécialiste FSA en droit des successions, associé au sein de l'étude MCE Avocats, Lausanne

**Alexandre Gachet**, (voir ci-dessus)

**Nicolas Gillard**, avocat, spécialiste FSA en droit des successions, associé au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

**Frédéric Rochat**, (voir ci-dessus)

**Claude Romy**, économiste d'entreprise HES et expert-comptable diplômé, gestionnaire d'entreprises et spécialiste en transmissions et restructurations d'entreprises, directeur général au sein de Dimension SA, Lausanne

### Date

20.04.2016 – journée entière

### Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
www.hoteldelapaix.net

### Prix du séminaire

CHF 780.– pour les non-membres  
CHF 680.– pour les membres  
d'EXPERTsuisse et leurs collaborateurs

### Sont compris

- toute la documentation
- café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 8%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

# Information/Administration

- Non-membre
- Membre ASAI
- Membre EXPERTsuisse**
- membre individuel
- collaborateur auprès d'une entreprise membre
- membre junior/passif

## Aspects juridiques d'une transmission d'entreprise: retour aux fondamentaux

- 20 avril 2016  
(Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

### Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

### Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
- Facture à l'adresse professionnelle
- Correspondance à l'adresse privée
- Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

### Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

#### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

**Délai d'inscription/Annulation:  
Un mois avant la date du séminaire**

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

#### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.